



TRAINFORTRADE

SEMINAIRE REGIONAL SUR L'HARMONISATION DE LA CYBERLEGISLATION DANS LA CEDEAO

Dakar, 11-14 février 2014



RAPPORT FINAL

“Si nous voulons promouvoir le commerce électronique dans la région, nous devons accroître la confiance des consommateurs dans la sécurité des TIC et des transactions électroniques.” Dr. Raphael KOFFI, Chargé Principal de Programmes, Chef de la Division Télécommunications/TIC, Commission de la CEDEAO



Projet d'harmonisation des législations sur le commerce électronique CEDEAO/CNUCED

Dans le cadre de son projet dans la région visant à soutenir l'harmonisation régionale des législations sur le commerce électronique, la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a organisé, du 11 au 14 février 2014, un séminaire de formation sur l'harmonisation de la cyberlégislation pour les pays francophones de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Togo et Sénégal).

Vingt-trois participants, pour la plupart en charge de la réforme des lois sur le commerce électronique dans leur pays, ont pris une part active au séminaire en présentant le statut de leur législation sur le commerce électronique.

Ce projet est financé par le Compte des Nations Unies pour le Développement et par le Gouvernement de la Finlande qui appuie le Programme de la CNUCED sur le commerce électronique et la réforme des lois depuis 2007.¹ Il est soutenu par les Com-

¹ http://unctad.org/en/Pages/DTL/STI_and_ICTs/ICT4D-Legislation.aspx

missions de la CEDEAO et l'Union Africaine dans leurs efforts pour la transposition et la mise en conformité au niveau national des cadres juridiques régionaux sur les transactions électroniques (Acte Additionnel A/SA.2/O1/10), la cybercriminalité (Directive 1/O8/11) et la protection des données à caractère personnel (Acte Additionnel A/SA.1/O1/10). Au-delà de ces enjeux juridiques majeurs, d'autres questions essentielles au développement du commerce électronique incluent la protection du consommateur, la sécurité de l'information, les droits de propriété intellectuelle, les noms de domaine, la liberté d'information et la fiscalité.

² Ce projet est conjointement géré par le programme TrainForTrade et par la Section de l'Analyse des TIC



Le séminaire organisé à Dakar s'inscrit dans le cadre des activités de renforcement des capacités, organisées pour la période 2013-2015 par la CNUCED, afin d'aider les pays à élaborer des lois harmonisées sur le commerce électronique. Il fait suite à la diffusion d'un cours à distance sur les Aspects Juridiques du Commerce Electronique organisé par TrainForTrade et la Section de l'Analyse des TIC en octobre 2013. Ce cours a permis de sensibiliser 221 représentants du secteur public et privé dans la région. Son objectif était d'offrir aux participants qui ont achevé avec succès la formation à distance, la possibilité d'approfondir certaines thématiques abordées dans le cours et de discuter de l'avancée de l'harmonisation régionale des législations sur le commerce électronique.

Les représentants de la CEDEAO, de la CNUCDI, de l'IUT et de l'Union Africaine ont donné leur appui à cette formation qui vient renforcer les actions conjointes en faveur de la mise en place d'un cyber espace sécurisé tant au niveau national que régional en



vue d'encourager l'usage des TIC et le développement du commerce électronique.

La monnaie électronique moteur de la réforme législative

L'importance d'adopter un cadre juridique pour les transactions électroniques est plus que jamais une priorité dans la CEDEAO, et plus largement en Afrique, du fait de la croissance de l'utilisation de la monnaie électronique. Parmi les participants, la majorité a eu recours au transfert d'argent par téléphone portable, une minorité a rapporté qu'elle n'avait pas confiance dans ce système. Une participante a dû y avoir recours pour le paiement de cotisations de Magistrats situés dans les campagnes et, in fine, a trouvé ce système rapide et peu coûteux.

Au niveau régional, la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) œuvre pour la mise en place d'un cadre réglementaire pour promouvoir l'inclusion financière et la bancarisation et permettre l'éclosion d'acteurs alternatifs non bancaires pour offrir des services financiers basés sur la monnaie électronique. L'initiative FERLO² proposant des solutions mobiles et des cartes intégrées avec l'infrastructure bancaire existante pour faciliter le commerce électronique a été présentée durant le séminaire. FERLO propose des services financiers aux populations non bancarisées, reposant sur l'infrastructure interbancaire de

² www.ferlo-sn.com



l'UEMOA. Les huit pays de l'UEMOA bénéficient d'une monnaie unique et d'une réglementation uniforme dans le domaine des systèmes de paiements. Le taux de bancarisation dans cette région représente 15 % et le secteur de la téléphonie mobile est en forte croissance avec une pénétration des téléphones portables de 98.4% au Mali (IUT, 2012) pour le taux le plus élevé de la région et 31.5 pour le Niger pour le plus bas (IUT, 2012). La monnaie électronique représente une très grande opportunité dans un environnement traditionnellement à forte prédominance de cash.

Au niveau du commerce électronique, l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (AACE), a présenté les défis du commerce électronique en Afrique. Ces défis ont été relayés par les participants du séminaire. Tout d'abord le manque d'infrastructure, à commencer par l'électricité. Un seul des pays participants possède un point d'échange Internet (Côte d'Ivoire). Les défis d'ordre juridique, logistique et de formalités présents dans la chaîne de valeur du commerce électronique ont été présentés. Il a aussi été fait état d'une demande en commerce électronique encore naissante et de la nécessité de valoriser une offre africaine, de sécuriser les moyens de paiement, d'optimiser les transports et d'accélérer la procédure de dédouanement. L'exemple des centres de facilitation commerciale de ORBUS et GAINDE2000 a pu être partagé.

Cadres juridiques en place

Sur les huit pays participants, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les plus avancés pour ce qui est de la mise en adéquation de leur législation avec les cadres juridiques adoptés par la Communauté en matière de transactions électroniques, de cybercriminalité et de protection de données personnelles. Le Burkina Faso a lui aussi transposé des deux actes additionnels.

Le Bénin et Mali sont en train d'élaborer des projets de lois sur la base des textes communautaires, d'instruments internationaux en prenant en compte les meilleures pratiques. La Guinée n'a pas de législation spécifique en matière de commerce électronique. Le Niger a des projets de lois et planifie leur adoption en 2014. Le Togo est aussi en train d'élaborer des projets de lois.

Au niveau de l'établissement des structures chargées de veiller au respect des lois de cybercriminalité, seuls le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont un CERT (Computer Emergency Response Team).

Défis posés par la réforme législative

Parmi les défis partagés entre les représentants des huit pays:

- Adoption effective des textes ;
- Mise en œuvre effective des textes adoptés ;
- Formation des ressources humaines en matière de TIC surtout dans les domaines commercial, juridique, judiciaire et de la sécurité informatique;
- Disponibilité des textes législatifs et réglementaires ;
- Création des structures adéquates pour la gestion et le suivi des services élec-

troniques et la poursuite des cybercriminels (sécurité, certification, etc) ;

- Sensibilisation des consommateurs, des secteurs publics et privés, de la société civile.

Recommandations

Parmi les recommandations formulées par les participants durant le séminaire:

1. Continuer la transposition des législations communautaires et/ou la mise en conformité des législations pré-existantes;
2. Harmoniser la législation dans le domaine des signatures électroniques, la protection du consommateur et la fiscalité;
3. Renforcer les capacités des décideurs politiques et des législateurs, de la police, des CERT;
4. Organiser des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'existence des lois;
5. Renforcer l'action des agences de mise en application et renforcer le cadre institutionnel pour l'application des lois.

Les participants ont aussi recommandé la mise en place au niveau régional d'un centre de certification ainsi qu'un CERT. Ils ont aussi pu apprécier l'utilité de mettre en place un groupe de travail sur le commerce électronique suivant l'expérience de la Côte d'Ivoire, pour assurer la coordination entre les différents Ministères. Les participants se sont engagés à relayer les conclusions de ce séminaire à leurs entités afin d'avancer dans la mise en place du cadre juridique pour le commerce électronique. Etant donné le grand besoin en ressources humaines, il a aussi été proposé que certains des participants mettent à profit la forma-



tion reçue par la CNUCED pour sensibiliser les parties prenantes sur certaines questions juridiques dans leur pays respectif.

Il a été rappelé que l'usage des instruments internationaux devait être considéré pour

la préparation des cadres juridiques régionaux et nationaux afin d'assurer un cadre juridique mondial harmonisé. Au-delà de l'utilisation de ces textes, leur signature et ratification restent les conditions pour assurer cette harmonisation, notamment en cas de différend transfrontalier. Ces instruments sont : la Convention sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (2005) de la CNUCIDI, la Convention de Budapest sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe, le projet de loi de la Convention sur la Cybersécurité de l'Union Africaine, les Lignes directrices de l'OCDE pour la protection du consommateur dans un contexte électronique et les Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données à caractère personnel.

Enfin, il a été recommandé à tous les pays de continuer d'annoncer les avancées en

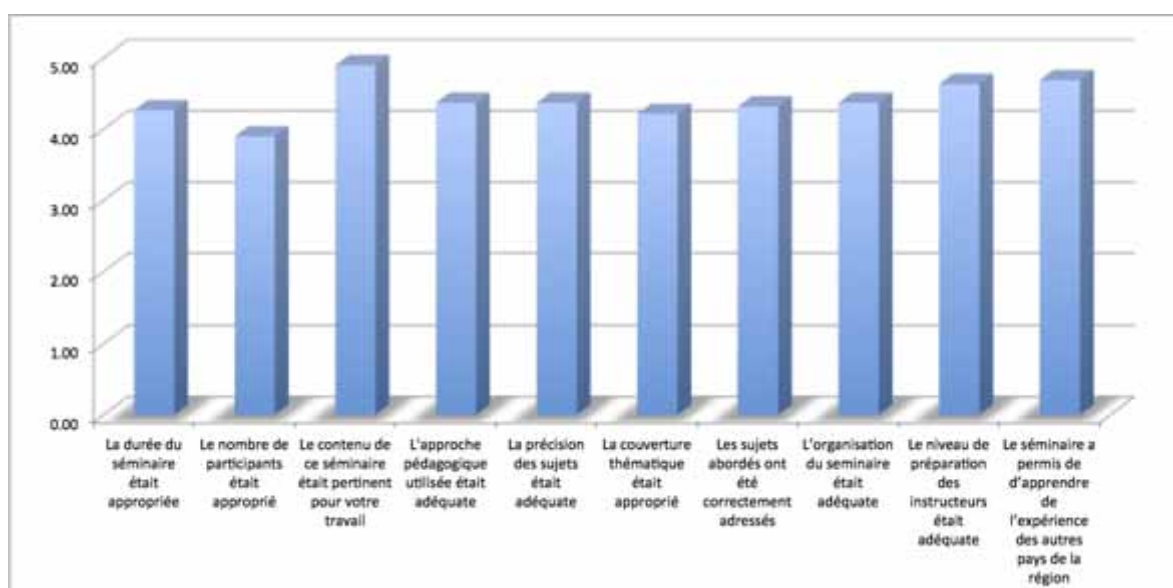
cyberlois auprès de la CEDEAO, la CNUCED, l'UA, l'IUT, les bailleurs de fonds, et de partager les contacts des consultants et bailleurs de fonds pour maximiser les ressources limitées.

Un séminaire similaire pour les pays anglophones de la CEDEAO sera organisé à Accra, Ghana, du 18 to 21 mars 2014.

Une étude comparative sur l'harmonisation des législations dans la CEDEAO sera préparée sur la base de ces séminaires et du questionnaire que les participants sont invités à remplir d'ici le 3 mars 2014. L'étude devrait être disponible début 2015.

Ce cycle de formation à distance et en face-à-face sur la législation du commerce électronique sera reconduit le deuxième semestre 2014.

Synthèse des questionnaires d'opinion du Séminaire



- 5 Tout à fait d'accord
- 4 D'accord
- 3 Avis neutre
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord

Quelques commentaires de participants

«Félicitations à la CEDEAO, la CNUCED, l'UA et tous leurs partenaires pour cette belle initiative, car le renforcement de capacité est le seul moyen d'aider une communauté, un peuple, un pays à mieux se développer. Alors merci à vous en espérant que cette formation va servir à nous aider à produire des bons textes pour nos pays respectifs.» **Mme Berthé Hawa DIAKITE, Chef de Service, AGETIC, Mali**

«Avec ce séminaire, les Nations Unies montrent encore une fois leur volonté de ne laisser aucune zone d'exclusion exister dans le monde. J'espère que les recommandations qui seront formulées à l'issue de ce séminaire seront suivies d'effet et que chacun des participants participera à la sensibilisation et la vulgarisation des législations, et l'importance d'être des acteurs dans cette ère du numérique.» **Mme Minata SARR NDIAYE, Docteur en Droit, Juriste d'affaires-Cyber-droit, Biléye et Cissé B&C, Sénégal**

«C'est un cours formidable. Les aspects légaux du commerce électronique dans des différents pays ont été bien présentés et développés. Par ailleurs, je dois signaler qu'il serait intéressant d'y intégrer les mécanismes de coopération pour non seulement réguler le cyberspace, mais pour l'assainir et surtout lutter contre les activités délictuelles qui gangrènent aujourd'hui le commerce électronique.» **M. Papa GUEYE, Lieutenant de Police, Sénégal**

«Je saisis cette occasion pour témoigner toute ma gratitude à la CNUCED, la commission de l'UA; à la CEDEAO et au Professeur Cissé. La thématique générale et les modules qu'elle contient sont si pertinents et les démonstrations ont été à la hauteur de mes attentes. Cela devrait être réitéré pour un bilan et suivi afin apprécier les évolutions enregistrées au niveau de chaque état à compter de ce séminaire. Le commerce électronique est une question présente et dont les incidences sont importantes pour l'économie mondiale et au niveau de chaque état. C'est donc le moment pour les pays de la CEDEAO, voire de l'Afrique de demeurer actifs afin de peser dans le choix qui, inévitablement, nous concernent. Il faudra dès lors que nous nous outillions individuellement et collectivement tout en étant disposé à faire des concessions tant que la communauté en profitera.» **M. AWUTEY Aodzi Yawovi Sylvanus, Juriste, Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications, TOGO**

«L'initiative engagée par la CNUCED en relation avec la CEDEAO pour l'harmonisation des législations nationales dans le domaine du commerce électronique et de la cybercriminalité constitue un grand déclic pour nos Etats dans leur entrée dans le commerce

électronique et contribue aussi à faire état de la fracture numérique actuelle. L'adoption d'un cadre harmonisé sur les transactions électroniques permet aussi la sécurité des consommateurs. Enfin, j'ose espérer qu'une fois adopté, la CNUCED et la CEDEAO n'en restent pas là et apportent leur soutien dans la vulgarisation des textes et la sensibilisation des acteurs.» **Atté BOEYI, Directeur de la Législation, Secrétariat général du Gouvernement, Niger**

«Initiative salubre et heureuse à capitaliser, et valoriser, à trouver le suivi des cadres formés en raison du caractère très évolutif des TIC, véritables leviers de croissance et de développement pour les secteurs ciblés par le commerce électronique. Je me sens obligé de servir de relais pour distiller cette formation dans mon pays.» **Mme. Maïga Fatoumata Sekou Dicko, Présidente de la Commission Technique d'élaboration des textes du cadre TIC Conseiller Juridique, Ministère des Nouvelles Technologies du Mali**

« La présente formation qui fait suite à celle organisée en ligne au profit de nos pays nous a permis d'apprécier le chemin parcouru dans la mise en place de la cyberléislation au Burkina Faso à la lumière des nouveaux enjeux; les exposés et les échanges ont été très enrichissants. Cette formation va contribuer certainement au progrès de l'harmonisation dans notre espace communautaire. La CNUCED a fait œuvre utile. Félicitations à l'équipe qui a conduit la formation. **Abdoulaye OUEDRAOGO, Directeur de la Réglementation des communications électroniques, Ministère du Développement de l'Economie numérique et des Postes, Burkina Faso**

«Je profite de l'occasion pour remercier les formateurs de la CNUCED, de la CEDEAO, et de tous les participants pour la qualité du cours et des débats. J'attire l'attention de toutes les institutions ici présentes sur la nécessité d'appuyer la Guinée qui est très en retard par rapport aux autres pays de la sous-région dans l'élaboration d'un cadre juridique cohérent et conforme aux meilleures pratiques internationales. J'espère que l'application des recommandations du présent séminaire contribuera à développer le commerce électronique dans nos différents pays.» **Fatimatou BALDE, Chef de Section au Centre d'Appui aux Filières d'Exportation, Ministère du Commerce, Guinée**

PARTICIPANTS

Bénin



Sévi Rodolphe ADJAIGBE
Chercheur en Droit
Ministère de la Communication et des TIC

Burkina Faso



Karim SEOGO
Conseiller des Affaires Economiques, Direction
Générale du Commerce Extérieur
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de
l'Artisanat



Abdoulaye OUEDRAOGO
Directeur de la Règlementation des communi-
cations électroniques
Ministère du Développement de l'Economie nu-
mérique et des Postes

Côte d'Ivoire



Korotoumou DIABATE FOFANA
Sous-Directrice de la Législation à la Direction
des Affaires Juridique et de la Coopération In-
ternationale
Ministère de la Poste et des TIC



Héraclès Mayé ASSOKO
Directeur des Affaires Juridiques et de la Co-
opération internationale
Ministère de la Poste et des TIC

Guinée



Fatimatou BALDE
Chef de Section au Centre d'Appui aux Filières
d'Exportation (CAFEX/CFC)
Ministère du Commerce

Mali



Fatoumata Sekou DICKO ep MAIGA
Présidente de la Commission Technique d'éla-
boration des textes du cadre TIC
Ministère de la Communication et des Nou-
velles technologies de l'Information

Adama Yoro SIDIBE
Conseiller Technique en charge des questions
juridique
Ministère du Commerce



Ahmadou TRAORE
Chef du Service Juridique
Autorité Malienne de Régulation des Telecom-
munications
TIC et Postes (AMRTP)



Hawa DIAKITE ep BERTHE
Chef de Service Gestion du ml et suivi du Cadre
Législatif / Réglementaire TIC
Agence des Technologies de l'Information et de
la Communication (AGETIC)

Niger

Atté BOEYI
Directeur de la Législation
Secrétariat général du Gouvernement



Jaharou ISSAKA
Ingénieur Télécoms, DESS Gestion des Projets
Ministère des Postes, des Télécommunications
et de l'Economie Numérique



Sénégal

Françoise Daba FAYE
Commissaire aux Enquêtes Economiques
Chef du Bureau des aspects des droits de Pro-
priété Intellectuelle liés au Commerce
Ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat
et du Secteur Informel

Aminata NDIAYE
Chef du service des Affaires Juridiques
Gainé 2000



Fara Makha DIOP
Chef de bureau Expansion Commerce Electro-
nique du Bureau l'Europe du Commerce Elec-
tronique
Ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat
et du Secteur Informel





Maimorina Dia
Ingenieur Informaticien
PCA de 2 SI et DG de Sentrust



Baye Samba DIOP
Chef Département Traitement Contentieux et
constat d'infractions
Autorité de Régulation des Télécommunica-
tions et des Postes
Ministère de l'Economie numérique



Papa GUEYE
Lieutenant de Police
Chef de la Brigade Spéciale de Lutte contre La
Cybercriminalité/ Police Nationale
Ministère de l'Intérieur



Elhadj Omar NDIAYE
Juriste conseil
B and C Association d'avocats



Minata SARR NDIAYZ
Jusriste d'affaires
Cyberdroit
B & C, Biteyè et Cissé

Togo



Rachid DARAGO
Economiste – Ingénieur en E-commerce
Point Focal Togo TrainForTrade
Ministère du Commerce et de la Promotion du
Secteur Privé



Dodzi Yawovi Sylvanus AWUTEY
Juriste
Autorité de Régulation des Postes et Télécom-
munications

CEDEAO



Raphaël KOFFI
Chargé Principal de Programmes
Chef de la Division Télécommunications/TIC
Commission de la CEDEAO



Seydou SACKO
Chargé Programme Concurrence
Commission de la CEDEAO

Instructeur

Abdoullah CISSE
Avocat-Conseiller juridique
Dakar



AACE

Ibrahima DIAGNE
Directeur Général
Alliance Africaine pour le Commerce électro-
nique



FERLO SA

Tidiane SARR
Directeur Général,



UIT

Ali Drissa BADIÉL
Représentant de zone de l'UIT pour l'Afrique de
l'Ouest



CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)

Cécile BARAYRE-EI SHAMI
Responsable Programme
Commerce électronique et réforme des lois
Section de l'Analyse des TIC



Gonzalo AYALA
Spécialiste en Gestion des Connaissances
Section du Développement des Ressources
Humaines/TrainForTrade



Smita LAKHE
Assistante statistique
Section de l'Analyse des TIC



Anne HOCEVAR
Consultante pour la CNUCED
Section du Développement des Ressources
Humaines/TrainForTrade

